Chubb SECURITE

BAAS Pr

DISPOSITIF SONORE D'ÉVACUATION

Manuel d'Installation, Raccordement, Mise en Service et Exploitation

MI A300100 • ÉDITION : 0004

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

SOMMAIRE

INSTALLATION 4
Caractéristiques 4
Constitution 4
Précaution d'installation 4
Montage 5
Raccordement 6

SCHÉMAS DE RACCORDEMENT 7

MISE EN SERVICE 9
vérifications à effectuer 9
Mise sous tension du BAAS 9

EXPLOITATION 10
Signalisations et commandes 10
Paramétrage du BAAS 12
Essais fonctionnels 12

OPÉRATION DE MAINTENANCE 13

INSTALLATION

Caractéristiques

Source principale :	230 VAC -15/+10 %, 50 Hz
Consommation sous 230 VAC :	50 mA maximum
Source secondaire :	2 batteries Ni-Cd 9 V / 110 mAh
Boucle de commande :	1 à 8
Sortie d'alarme générale :	Contact à ouverture, libre de tout potentiel
Tension de commutation :	48 VDC
Courant de coupure :	0,4 A
Sortie contact auxiliaire :	Contact inverseur, libre de tout potentiel
Tension de commutation :	48 VDC
Courant de coupure :	3 A
Pouvoir de coupure :	30 VA
Sortie alarme par boucle de commande :	Contact à ouverture, libre de tout potentiel
Tension de commutation :	48 VDC
Courant de coupure :	1 A
Dimensions du coffret (L x H x P) :	300 x 185 x 65 mm
Masse (avec batteries) :	< 1 kg

Constitution

Vérifier que le matériel à installer comporte dans son emballage :

- 1 BAAS Ma-Pr dans son coffret,
- 1 sachet contenant les fixations,
- Le manuel d'installation,
- 2 batteries rechargeables 9 V 100 mAh ou 120 mAh (NiCD ou NiMh).

Les accumulateurs garantissent une autonomie nominale > à 12 heures en veille suivie de 5 minutes en alarme:

MARQUE / TYPE des accumulateurs autorisés :

- GP / 12F8K,
- MICROBATT / 8N120,
- SAFT / RC22,
- VARTA / V 7/8 H".

Précaution d'installation

L'installation doit être effectuée selon les normes en vigueur.

Les câbles extérieurs arrivent par le haut ou l'un des côtés du BAAS (Cf. Figure 1).

La hauteur conseillée pour la fixation murale du BAAS est de 1,20 à 1,60 mètre du sol.

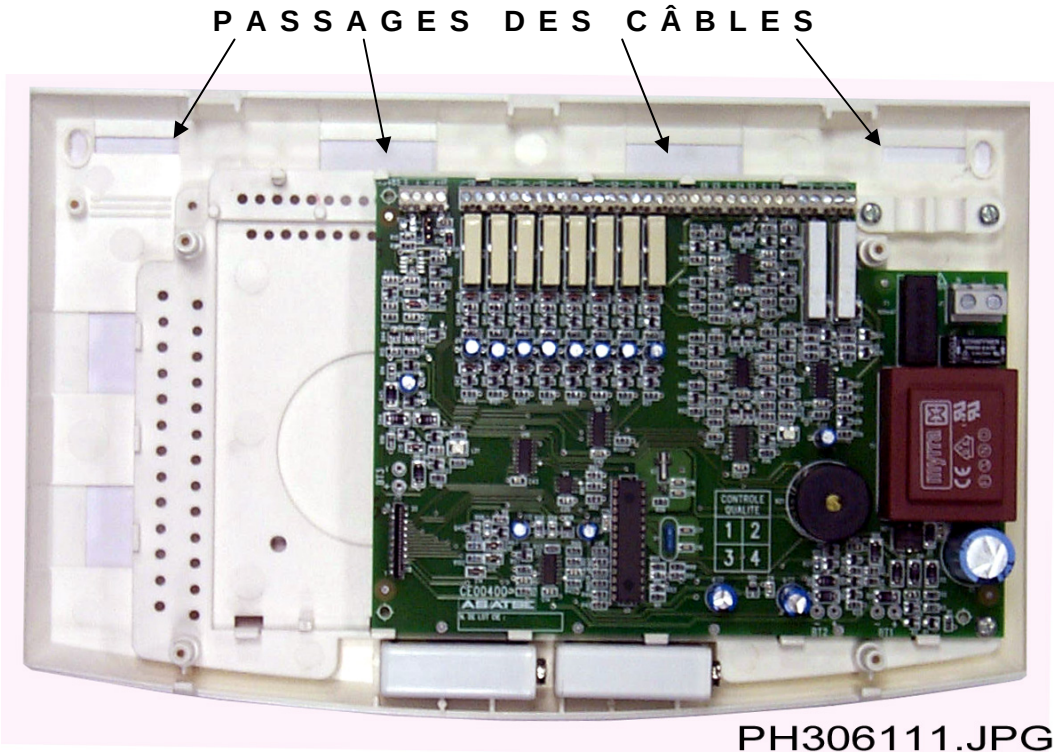

Figure 1

Montage

Montage en saillie par 3 vis livrées dans le sachet ainsi que les chevilles correspondantes.

Pour accéder aux trous de fixation, retirer le couvercle en introduisant un tournevis dans les encoches situées sur la partie inférieure du boîtier et en faisant pression sur les deux languettes ① (Cf. Figure 2).

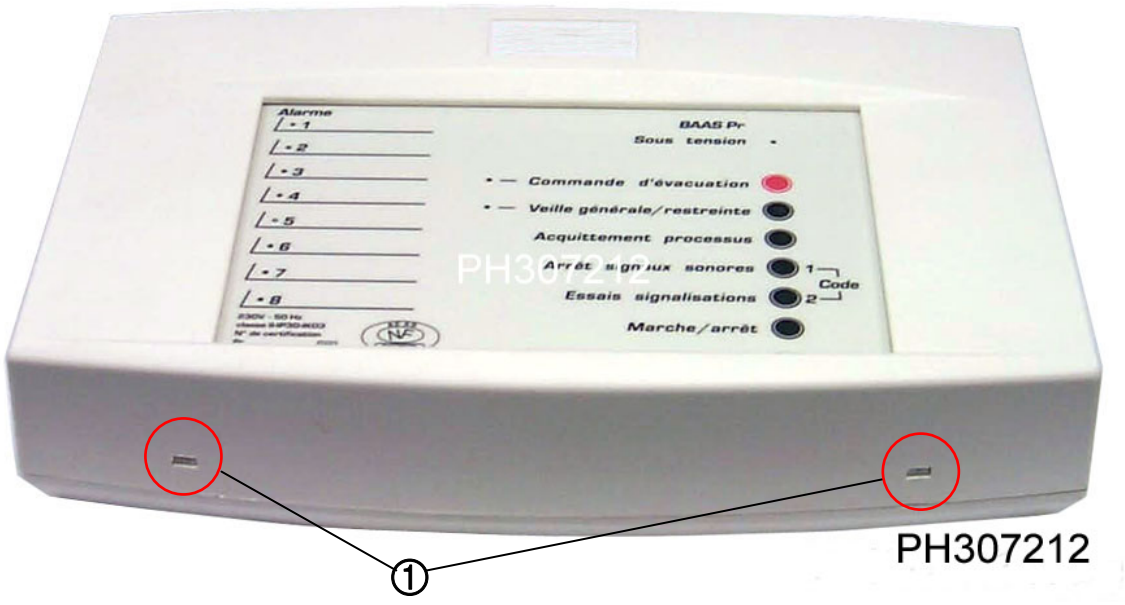

Figure 2

Raccordement

tout raccordement au BAAS doit se faire hors tension.

1. Raccorder les déclencheurs manuels sur les boucles de commande, repérées **C E1** à **C E8** (32 déclencheurs manuels maximums). Court-circuiter toute boucle inutilisée.
2. Raccorder les BAAS de type Sa (ou Sa-Me) sur l'entrée repérée **GENERAL** (256 BAAS Sa ou BAAS Sa-Me maximums).
3. Raccorder le contact auxiliaire, repéré **AUXILIAIRE**.
4. Raccorder les sorties "alarme liée à chaque boucle de commande", repérées **S1** à **S8**
5. Raccorder le jeu de batteries sur **BT1** et **BT2**.
6. Raccorder le secteur :

   6.1. Raccordements électriques:

   Ce produit ne nécessite pas de raccordement à la terre (Classe II - double isolation).
   Raccorder directement le BAAS sur un réseau secteur 230 V quelque soit le "régime de neutre" y compris en mode IT.
   Respecter la directive européenne basse tension (BT) ainsi que les normes et règlements applicables.

   6.2. Doivent être prévus :

   Un dispositif de sectionnement bipolaire, placé à l'extérieur du matériel permettant de séparer le matériel de son alimentation pour la maintenance du système de sécurité.
   Un disjoncteur différentiel bipolaire
   (exemple : 230 V / 50 Hz, 10 A minimum et de sensibilité 30 mA).
   Ces matériels peuvent être communs.

   6.3. Raccordement du câble secteur :

   Type de câble : Multi-brins avec cosse ou mono-brin (à double isolation).
   Son isolation doit être en caoutchouc synthétique (H05RR-F) ou en polychlorure de vinyle (H05VV-F ou H05VVH2-F2). Section : 1,5mm² à 4mm².
   Des dispositifs mécaniques doivent assurer le maintien du câble (Cf ci-dessous).

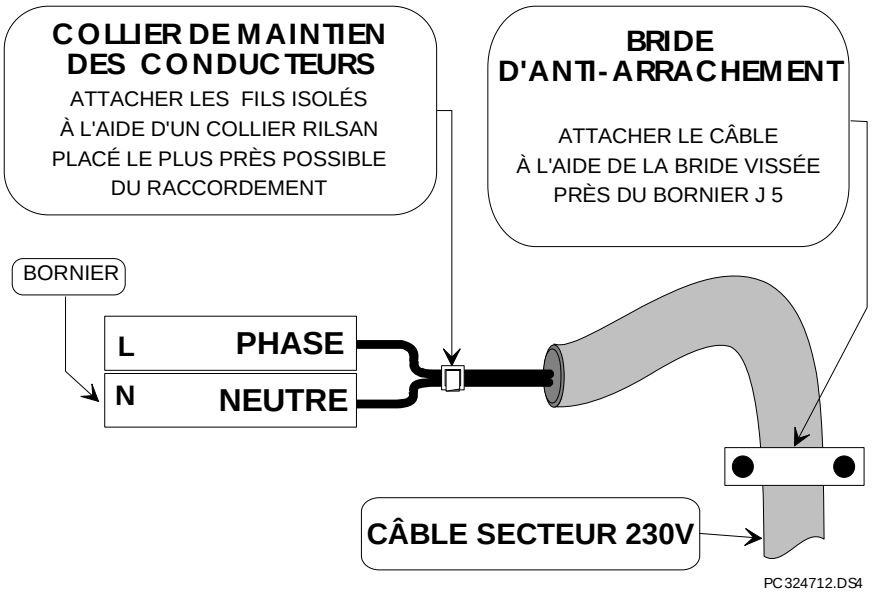
COLLIER DE MAINTIEN DES CONDUCTEURS
ATTACHER LES FILS ISOLÉS À L'AIDE D'UN COLLIER RILSAN PLACÉ LE PLUS PRÈS POSSIBLE DU RACCORDEMENT
BRIDE D'ANTI-ARRACHEMENT
ATTACHER LE CÂBLE À L'AIDE DE LA BRIDE VISSÉE PRÈS DU BORNIER J 5
BORNIER
L PHASE
N NEUTRE
CÂBLE SECTEUR 230V
PC324712.DS4

SCHÉMAS DE RACCORDEMENT

Respecter les associations et les bilans de puissance

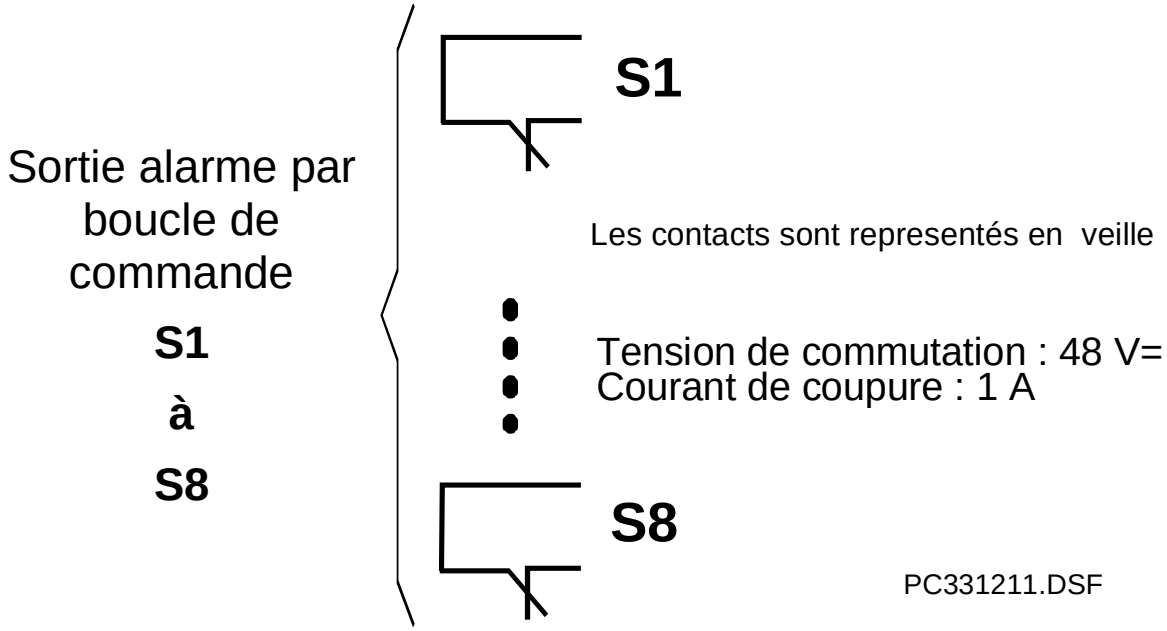

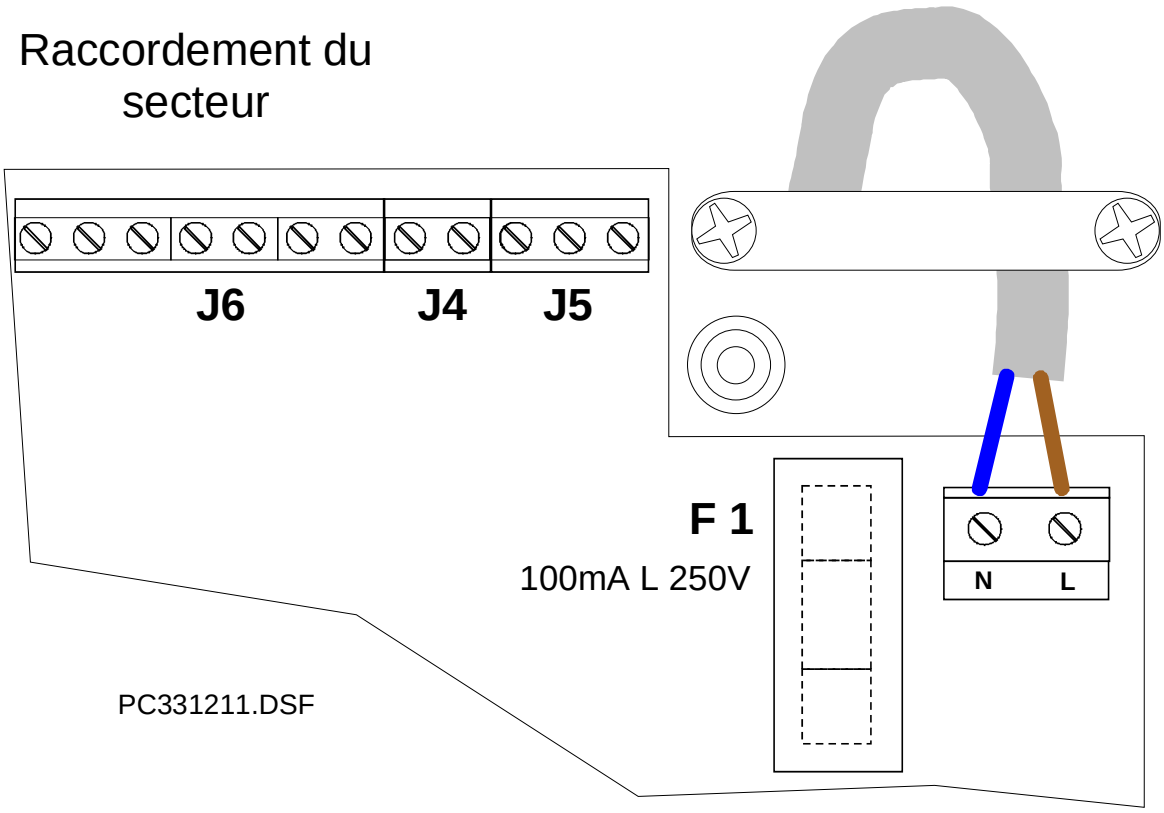

PC331212.DSF

Entrée Boucle de commande

C E8 E7
C E6 E5
C E4 E3
C E2 E1

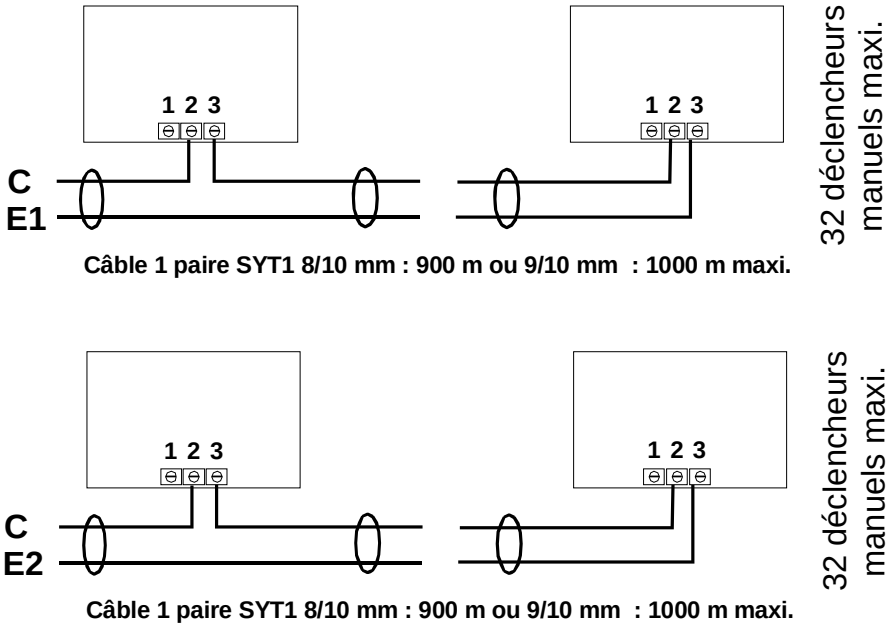
1 2 3
1 2 3
C
E1
32 déclencheurs manuels maxi.
Câble 1 paire SYT1 8/10 mm : 900 m ou 9/10 mm : 1000 m maxi.
1 2 3
1 2 3
C
E2
32 déclencheurs manuels maxi.
Câble 1 paire SYT1 8/10 mm : 900 m ou 9/10 mm : 1000 m maxi.

Sortie d'alarme générale

GENERAL

OU

Sortie d'alarme générale

GENERAL

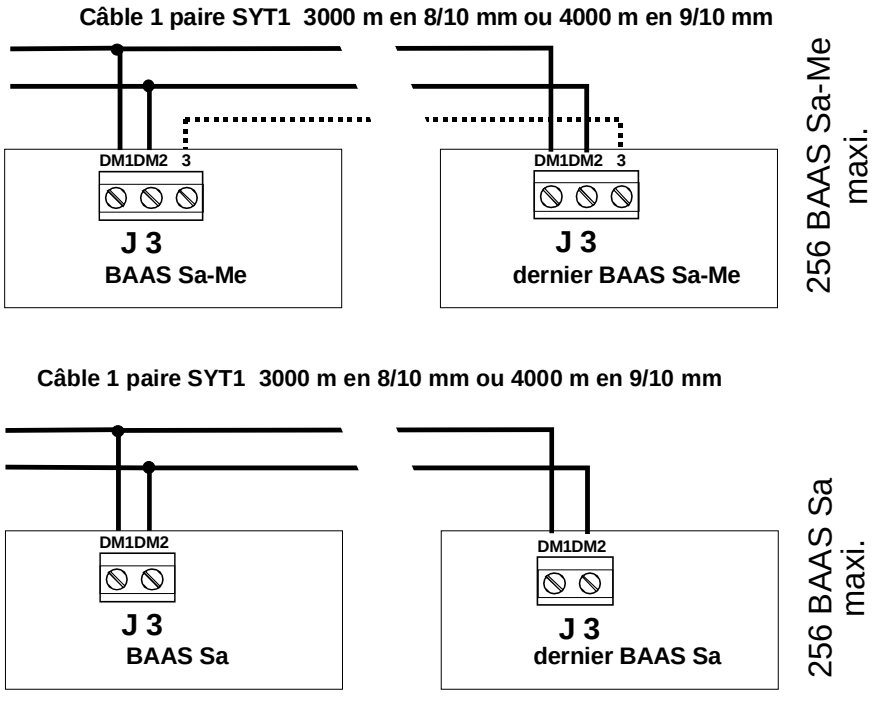

Sortie contact auxiliaire

AUXILIAIRE

C
R
T

Au repos : NF entre C et R

NO entre C et T

Tension de commutation : 48 V~/=
Courant de coupure : 3 A
Puissance de coupure : 30 VA

MISE EN SERVICE

vérifications à effectuer

Fusible

Vérifier le bon état du fusible.

Secteur

Vérifier que l'alimentation secteur fournie est bien comprise entre 196 V et 253 V.

Câblage

Vérifier la continuité et l'isolement par rapport à la terre (> 1 MΩ) des lignes de raccordement ci-après, connecteurs débrochés.

1. Boucle de commande (repéré **C E8 E7 C E6 E5 C E4 E3 C E2 E1**)
2. Sortie d'alarme générale (repéré **GENERAL**)
3. Sortie contact auxiliaire (repéré **AUXILIAIRE**)
4. Sortie alarme par boucle de commande (repéré **S1** à **S8**)

Mise sous tension du BAAS

1. Raccorder le secteur, le voyant vert "SOUS TENSION" doit s'allumé si les batteries sont présentes.
2. Appuyer si nécessaire sur le bouton "ARRÊT SIGNAUX SONORES".
3. Vérifier que seul le voyant vert "SOUS TENSION" est allumé.

Signalisations et commandes

Le fonctionnement du BAAS Pr

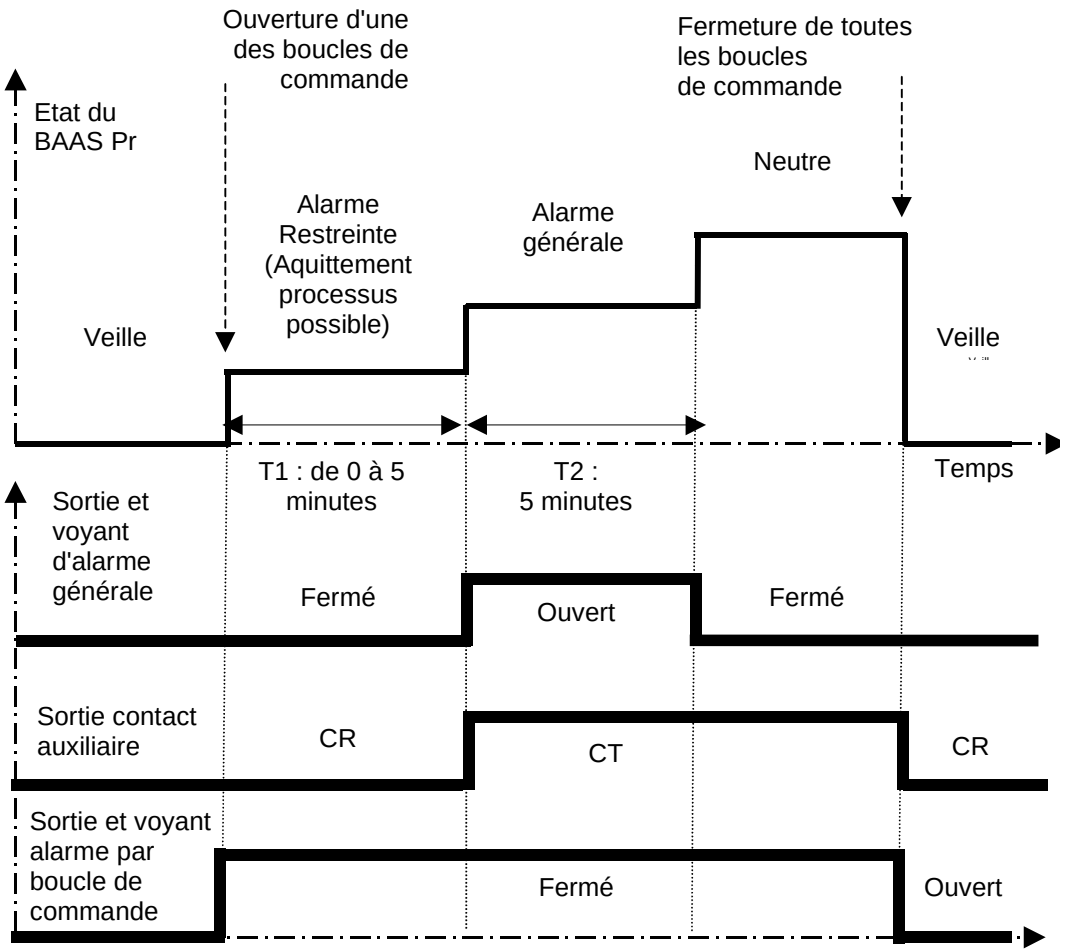

Les signalisations en face avant

Le voyant vert "SOUS TENSION"

Voyant clignotant	Voyant allumé fixe
La source principale n'alimente plus le BAAS.	Le BAAS est alimenté correctement par les deux sources d'alimentation.

Voyant éteint
Le BAAS est à l'état d'arrêt ou le courant de charge des batteries n'est pas correcte.

Le voyant rouge "COMMANDE D'ÉVACUATION"

Voyant éteint	Voyant allumé
État de veille.	Un processus de diffusion d'alarme générale a été lancé.

Le voyant jaune "VEILLE GÉNÉRALE / RESTREINTE"

Voyant éteint	Voyant allumé
Le système de diffusion d'alarme générale du BAAS est placé dans l'état de veille générale.	Le système de diffusion d'alarme générale du BAAS est placé dans l'état de veille limité à l'alarme restreinte. Seul le processus de commande manuelle de diffusion d'alarme est disponible.

Le voyant rouge "1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8"

Voyant éteint	Voyant allumé
État de veille.	Un processus automatique de diffusion d'alarme générale a été lancé à la réception d'une information délivrée par l'ouverture de la boucle de commande correspondante.

Les niveaux d'accès

Le BAAS comporte 3 niveaux d'accès :

- Le niveau d'accès 1 est accessible directement,
- Les niveaux d'accès 2 et 3 se font par l'introduction d'un code :

  NIVEAU 2 : code [1 2 1 2]

  NIVEAU 3 : code [x x x x x x] (le code est inscrit à l'intérieur du BAAS)

L'entrée du code se fait à l'aide des touches "**ARRÊT SIGNAUX SONORES / 1**" et "**ESSAI SIGNALISATIONS / 2**". Le retour au niveau d'accès 1 est automatique dans les 60 secondes suivant la dernière opération.

Les commandes de la face avant

La touche "**ARRÊT SIGNAUX SONORES**" et "**1**" (Niveau d'accès 1)

Une action sur cette touche arrête le signal sonore d'alarme restreinte (buzzer).

La touche sert aussi à rentrer le code d'accès du niveau 2.

La touche "**ESSAI SIGNALISATIONS**" et "**2**" (Niveau d'accès 1)

Une action sur cette touche permet de tester le buzzer du BAAS Pr et les signalisations visuelles, y compris le voyant "SOUS TENSION".

La touche sert aussi à rentrer le code d'accès du niveau 2.

La touche "**MARCHE / ARRÊT**" (Niveau d'accès 2)

A l'état de veille et uniquement en absence du secteur, une action sur cette touche fait passer le BAAS de l'état de marche à l'état d'arrêt. A l'état d'arrêt le voyant "SOUS TENSION" est éteint ; Le BAAS Pr est hors service.

Le retour du secteur conduit automatiquement au retour de l'état de veille générale, de même que l'appui sur la touche "MARCHE / ARRÊT" suivie de l'entrée du code de niveau 2.

Pendant l'alarme restreinte, pendant l'alarme générale ou tant qu'une boucle est ouverte, le bouton poussoir "MARCHE / ARRÊT" n'est pas opérationnel.

La touche "**ACQUITTEMENT PROCESSUS**" (Niveau d'accès 2)

Une action sur cette touche pendant la temporisation de l'alarme restreinte arrête le processus d'alarme. Le BAAS reste disponible pour un autre processus de diffusion d'alarme.

La touche "**COMMANDE D'ÉVACUATION**" (Niveau d'accès 1)

Une action sur cette touche, allume le voyant associé et commande immédiatement :

- Le buzzer du BAAS Pr
- La sortie d'alarme générale
- La sortie contact auxiliaire

La touche "**VEILLE GÉNÉRALE / RESTREINTE**" (Niveau d'accès 2)

À l'état de veille, une action sur cette touche fait passer le BAAS de l'état de veille générale à l'état de veille restreinte et réciproquement. À l'état de veille restreinte le voyant "VEILLE GÉNÉRALE / RESTREINTE" est allumé.

En veille restreinte :

- l'ouverture d'une boucle de commande n'est pas prise en compte, si ce n'est le voyant en face avant et le relais individuel.
- - l'action sur la touche "COMMANDE D'ÉVACUATION" est prise en compte.

Paramétrage du BAAS

Les valeurs configurées sont sauvegardées même en cas de coupure de l'alimentation.

Procédure de réglage de la temporisation de l'alarme générale

Six temporisations prédéfinies sont accessibles à l'utilisateur. Ces temporisations sont visualisées par les voyants de boucle de commande (fixe).

1. Entrer le code d'accès niveau 3. Le voyant "COMMANDE D'ÉVACUATION" clignote cela signifie que l'on se trouve dans le mode de paramétrage de la durée de l'alarme restreinte. Un des voyant de boucles de commande est allumé sur la valeur configurée (se reporter au tableau ci-dessous).

Voyant	Aucun	Boucle 1	Boucle 2	Boucle 3	Boucle 4	Boucle 5
Temporisation	0 min 0 s	1 min	2 min	3 min	4 min	5 min

2. En appuyant sur la touche "acquitTEMENT processus" on allume successivement toutes les valeurs de temporisation.
3. Valider impérativement le choix en appuyant sur la touche "marche / arrêt".

Au bout d'une minute le BAAS repasse automatiquement au niveau d'accès 1 et les voyants s'éteignent.

Essais fonctionnels

Procéder aux essais fonctionnels de tous les matériels raccordés au BAAS par les moyens appropriés.

OPÉRATION DE MAINTENANCE

Les batteries doivent être vérifiées, voire remplacées à l'identique, de façon périodique au cours des visites de maintenance.

Lors du remplacement des batteries, il est nécessaire d'utiliser de l'adhésif double face (pour leur fixation) ayant une épaisseur maximale de 1 mm afin de refermer le boîtier du BAAS Pr.

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

PAGE LAISSÉE BLANCHE INTENTIONNELLEMENT

AVERTISSEMENT : Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce guide seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2° et 3° a), d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations » dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayants cause est illicite » (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.